

# Comment protéger vos innovations à l'international

**Les start-up françaises  
présentes au Consumer Electronics Show**

---

**29 avril 2014**

ROSE Emeline, Ingénieur, Chargée de promotion de la Propriété Industrielle à l'INPI, [erose@inpi.fr](mailto:erose@inpi.fr)



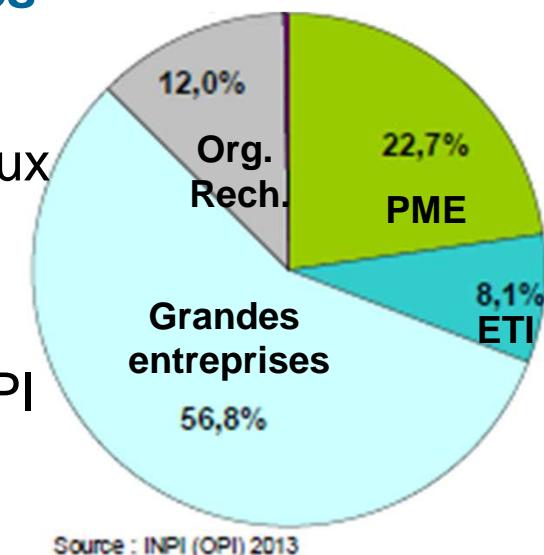
# L'INPI : Organisation et Missions

► **Etablissement public, entièrement autofinancé**, placé sous la tutelle du ministère du Commerce extérieur, du ministère du Redressement productif et de la Ministre déléguée chargée des Petites et moyennes entreprises, de l'Innovation et de l'Économie

► **750 collaborateurs, 22 implantations régionales**

► **Ses missions :**

- Délivrer des titres de propriété industrielle nationaux **Brevets, Marques, Dessins et Modèles**
- Accueillir et accompagner les déposants
- Informer (documentation, bases de données gratuites, RNCS, OPI), sensibiliser et former à la PI
- Lutter contre la contrefaçon



# A quel moment se protéger à l'international ?

## Questions entreprise

Conception produit et  
Développement des  
applications, Tests industriels  
Repérage de marchés

Recherche de solutions  
Faisabilité juridique

Rechercher dans les  
bases de données l'art  
antérieur

Vérifier la liberté  
d'exploitation

Présentation de  
l'innovation/divulgation

Pistes d'exportation

R&D

Prouver des dates de  
création

Conserver le secret

Cycle de vie du produit  
Veille concurrentielle

Exploitation

Lancement

Protéger avant de  
divulguer (dépôts  
de droits de PI )

Anticiper les  
extensions

Evaluer le budget PI

Gérer le portefeuille de  
DPI  
Défendre ses droits  
Gérer les contrats de  
partenariats , concession  
de licences  
Valoriser sa PI

## Réponses PI

Source: d'après inpi.fr, modules d'auto-formation

# Qu'est ce que la Propriété Intellectuelle ?

## Propriété Industrielle

### Créations techniques

Brevets d'invention ;  
Le secret de fabrique ;  
Certificats complémentaires de protection ;  
Topographie de produits semi-conducteurs ;  
Certificats d'obtention végétale\*

### Signes distinctifs

Marque de fabrique, de commerce et de service ;  
Dénomination sociale ; Nom commercial \* ;  
Enseigne\* ; Appellation d'origine\* ;  
Indication de provenance\*

### Créations esthétiques

#### Dessins et modèles

## Propriété Littéraire et Artistique

### Droit d'auteur (Logiciels\*)

### Droits voisins (Artistes-interprètes, Producteurs)

### Droits des producteurs de bases de données

\* Titres non enregistrés à l'INPI

# Quels coûts en France ?

---

## Brevets

		Tarif réduit
Dépôt	36	18
Recherche	500	250
Délivrance	86	43
	<hr/>	<hr/>
	622 €	311 €

## Annuités

2e à 5e	36 ....	18.....
6e & 7e	72, 92	-25%
8e à 10e	130 à 210	
11e à 15e	250 à 430	
16e à 20e	490 à 760	

## Marques

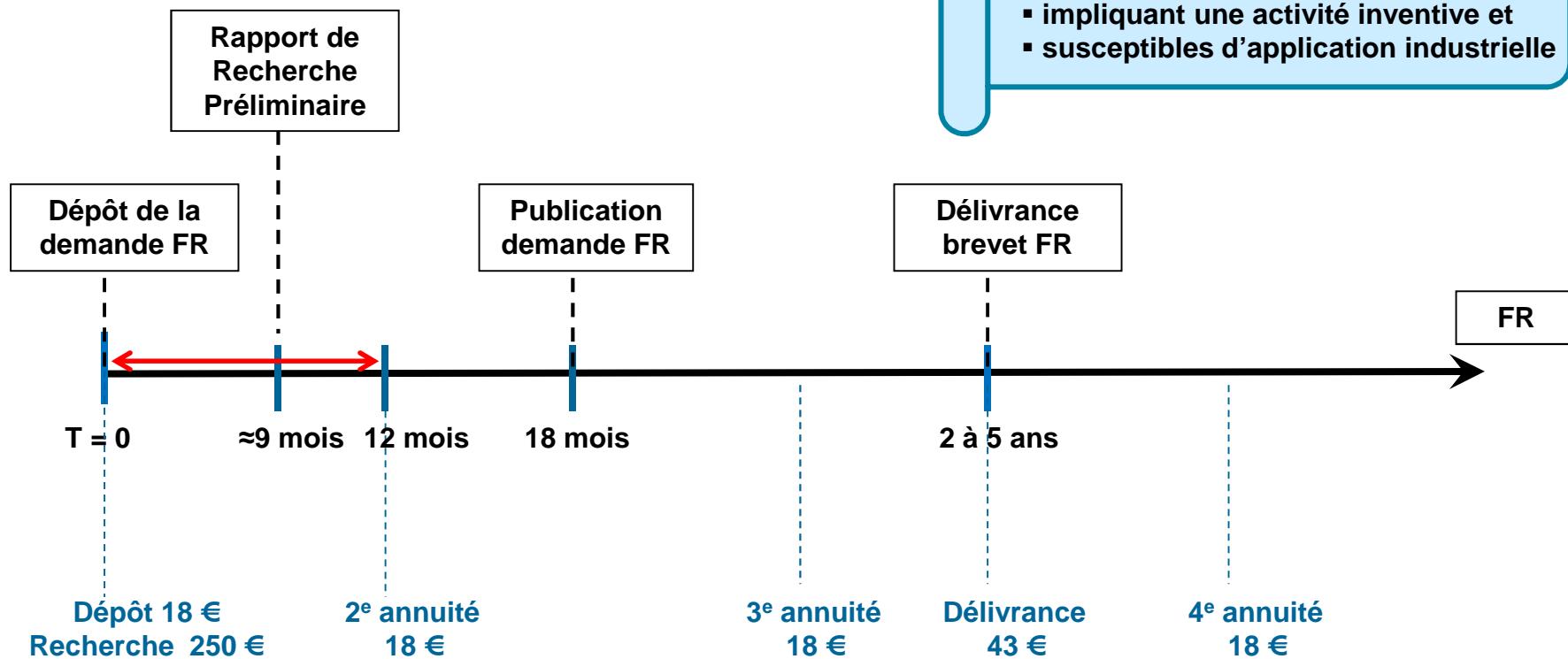
Dépôt	225€(papier) 200€(électronique) (3 classes)
Opposition	310€

## Dessins & modèles

Dépôt	38€
Par vue	
N&B	22€
Couleur	45€



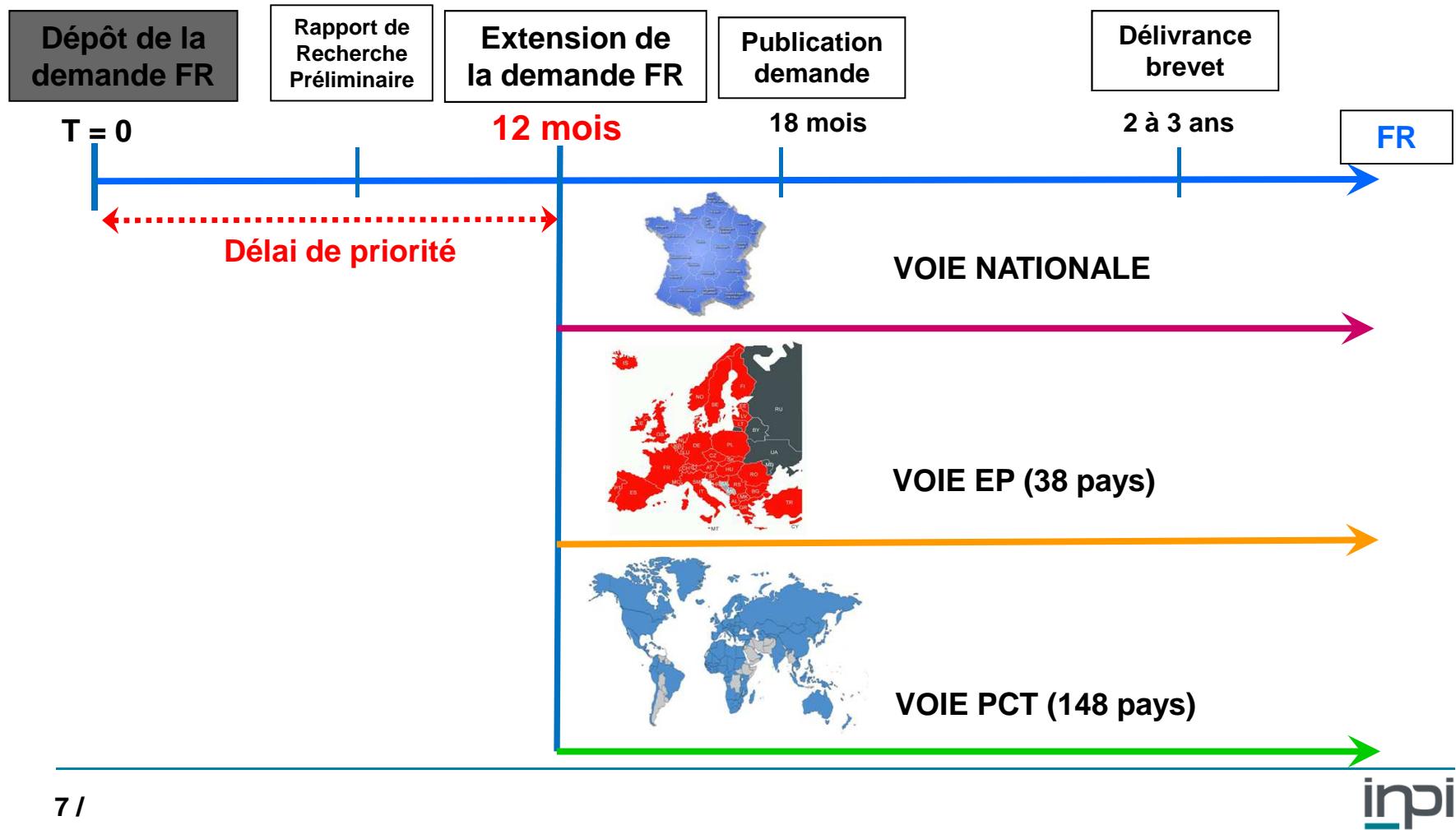
# Procédure Brevet en France



\*Tarif réduit INPI 50%

# Où se protéger ? Quelles voies d'extension ?

- 1 - Protéger l'invention en France (droit de priorité)
- 2 - Estimer le marché de l'invention : pays concurrents ? pays clients ?
- 3 - Choisir la procédure à partir de la priorité française



# Quel budget **brevet** selon la voie d'extension ?

---

## Sur 10 ans :

- ▶ France : 5 000 € à 8 000 €
- ▶ Europe : 29 000 € à 35 000 €
- ▶ Demande internationale de brevet : 90 000 € à 150 000 €
- ▶ USA : 10 000 € à 16 000 €
- ▶ Japon : 12 000 € à 18 000 €
- ▶ Chine : 10 000 à 16 000 €

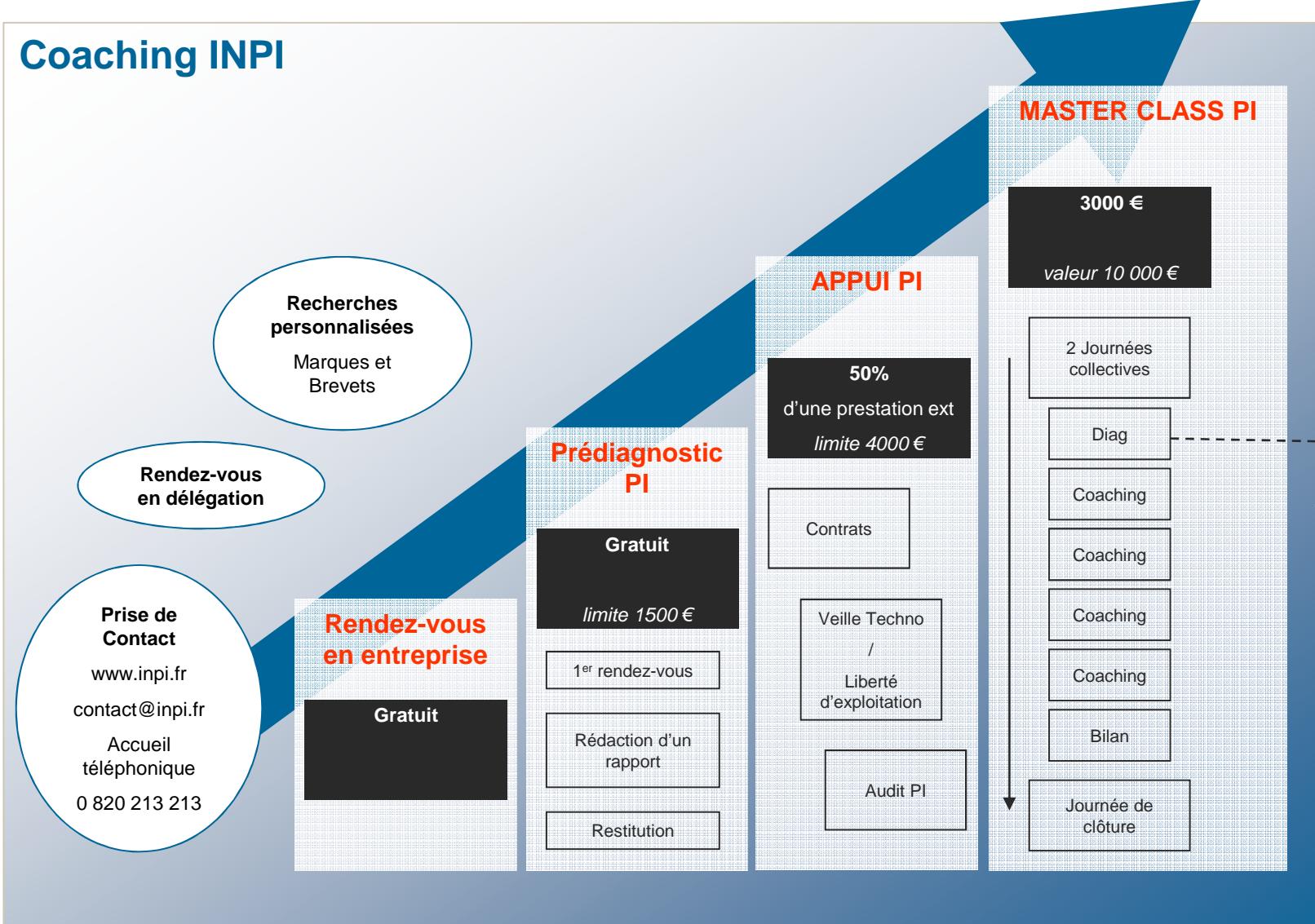
# Principaux déposants 2013 PCT

OMPI : Classement des principaux déposants\* selon le nombre de demandes internationales de brevet publiées (voie PCT) en 2013

source OMPI 2014

Rang 2013	Nom du déposant	Pays	Publiées
1	PANASONIC CORPORATION	Japon	2 881
2	ZTE CORPORATION	Chine	2 309
3	HUAWEI TECHNOLOGIES CO. LTD.	Chine	2 094
4	QUALCOMM INCORPORATED	Etats-Unis	2 036
5	INTEL CORPORATION	Etats-Unis	1 852
6	SHARP KABUSHIKI KAISHA	Japon	1 840
7	ROBERT BOSCH CORPORATION	Allemagne	1 786
8	TOYOTA JIDOSHA KABUSHIKI KAISHA	Japon	1 696
9	TELEFONAKTIEBOLAGET LM ERICSSON (PUBL)	Suède	1 467
10	KONINKLIJKE PHILIPS ELECTRONICS N.V.	Pays-Bas	1 423
11	SIEMENS AKTIENGESELLSCHAFT	Allemagne	1 323
12	MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION	Japon	1 312
13	SAMSUNG ELECTRONICS CO. LTD.	Corée	1 193
14	NEC CORPORATION	Japon	1 190
15	LG ELECTRONICS INC.	Corée	1 170
16	FUJIFILM CORPORATION	Japon	1 008
17	SHENZEN CHINA STAR OPTOELECTRONICS TECHNOLOGY CO. LTD.	Chine	916
18	SONY CORPORATION	Japon	915
19	HITACHI LTD.	Japon	841
20	NOKIA CORPORATION	Finlande	807

# L'accompagnement des entreprises par l'INPI : la gamme « Coaching INPI »



# Le Pré-diagnostic Propriété Industrielle

---

## ► De quoi s'agit-il?

- Faire un état des lieux pour évaluer les enjeux et les besoins en PI
- Dégager des pistes d'action en PI
- Donner un éclairage sur les acteurs, les procédures et les coûts de la propriété industrielle
- Gratuit et confidentiel



## ► A qui s'adresse-t-il?

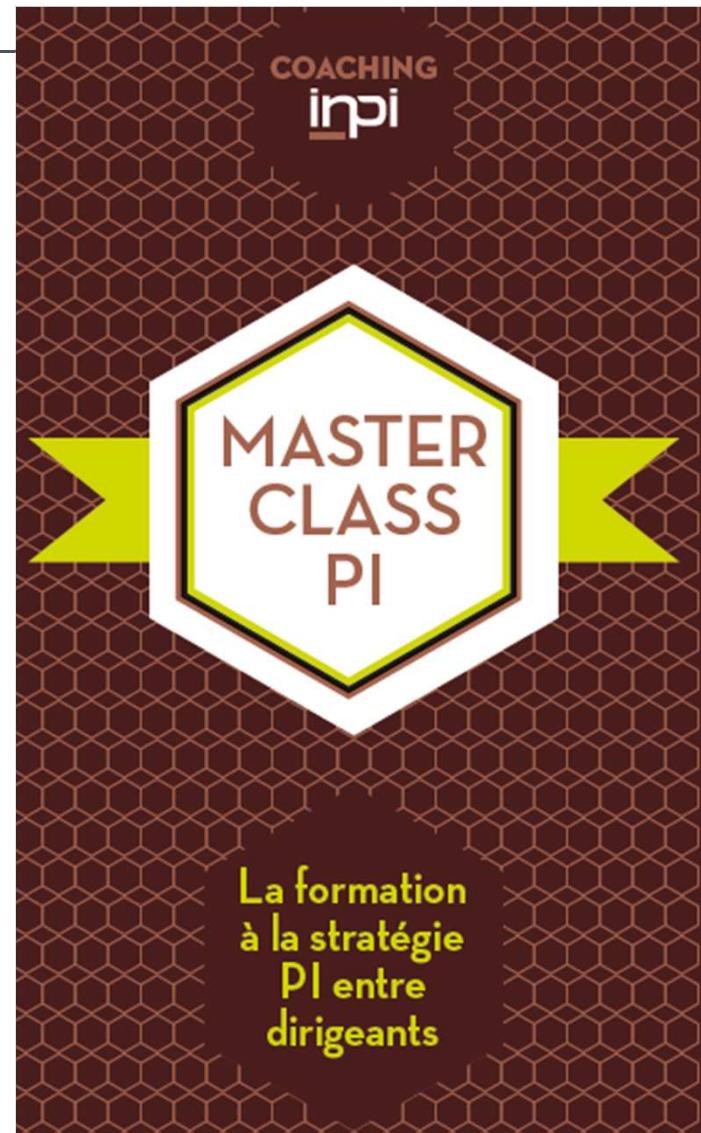
- Aux PME / TPE innovantes, de moins de 1000 salariés
  - n'ayant pas déposé de brevet depuis 5 ans
  - ou membres d'un pôle de compétitivité
- Aux porteurs de projet d'entreprises incubés dans les incubateurs publics

## ► Par qui est-il réalisé?

- Par un expert de l'INPI
- Par des partenaires qualifiés et mandatés

# Master Class PI

- ▶ **De quoi s'agit-il ?**
  - Programme d'accompagnement des entreprises : stratégie PI
  - Sur 6 journées (collectives ou coachings individuels sur-mesure) étalées sur 6 mois
  - 3 000 €
- ▶ **A qui s'adresse t-il ?**
  - PME de moins de 1000 salariés, ayant déjà de la PI
- ▶ **Par qui est-il réalisé ?**
  - Diagnostic par un expert de l'INPI
  - Coachings individuels par un expert qualifié (CPI...)
  - Journées collectives par un Directeur PI d'entreprise, ou CPI...



**Merci pour votre attention !**



Contact

**Emeline ROSE**

**erose@inpi.fr**